

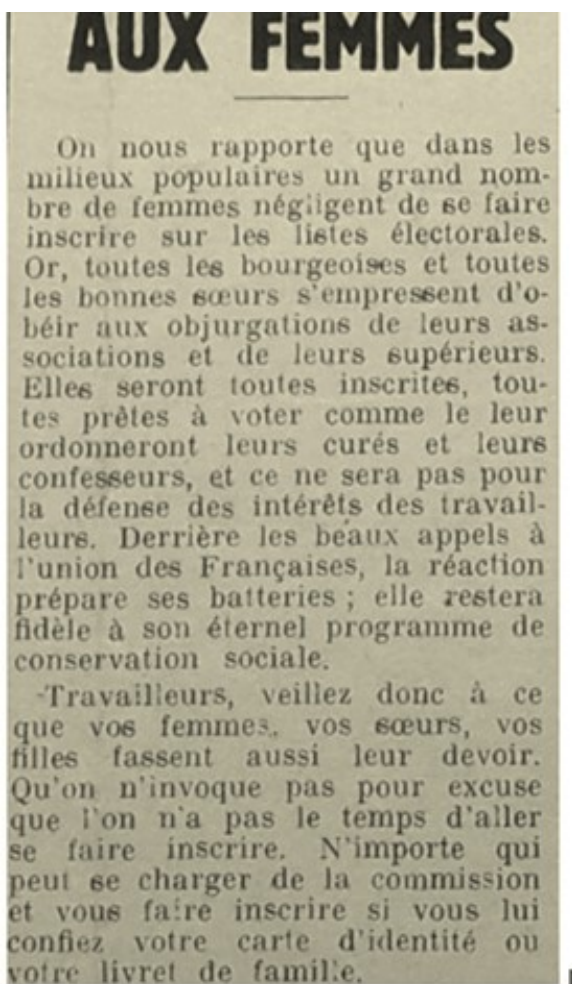
Il y a 80 ans, les Françaises votent pour la première fois

par

Centre Henri Aigueperse UNSA, 28 avril 2025

https://centrehenriaigueperse.com/2025/04/28/il-y-a-80-ans-les-francaises-votent-pour-la-premiere-fois/?jetpack_skip_subscription_popup

Le 29 avril 1945 a lieu le premier tour des élections municipales. C'est la première fois que les Françaises peuvent voter dans notre pays. Cet événement majeur a participé à la construction d'une nouvelle République et à l'édification d'une démocratie moderne en France. Fruit d'un long combat pour l'égalité entre citoyens et citoyennes, ce vote historique est aussi l'occasion de revenir sur les actions des militantes du syndicalisme de l'éducation en faveur de l'égalité citoyenne.



(Extrait de *L'Aurore Sociale*
du 4 décembre 1944)

Les Françaises doivent voter

Le 21 avril 1944, le gouvernement provisoire sous l'égide du général de Gaulle inscrit le droit de vote pour les femmes dans son ordonnance rétablissant le régime républicain^[1]. Alors que le pays n'est pas encore libéré, cette mesure est symbolique et il faut attendre un an pour que le fonctionnement démocratique fasse son retour dans le pays libéré. Toutes les forces politiques ayant participé à la Résistance sont d'accord avec cette réforme qui établit l'égalité de vote entre les hommes et les femmes. *C'est la conséquence de l'engagement actif de nombreuses Françaises dans la Résistance, mais ce combat pour l'égalité trouve son origine dans les milieux féministes et militants depuis le début du XXème siècle.* Plusieurs fois évoquée sous la Troisième République, cette innovation n'a pas été possible à cette période en raison de l'hostilité coalisée de plusieurs forces politiques. Mais ce combat pour l'égalité a été également mené par le **Syndicat national des Instituteurs et Institutrices** qui voit dans le suffrage universel masculin et féminin l'aboutissement d'une réelle égalité qui s'est consolidée dans la profession depuis 1919 avec un salaire égal pour les femmes et les hommes. L'exercice de la citoyenneté est donc une nécessité pour laquelle les militantes du SNI puis celles de la Fédération générale de l'enseignement agissent lors des congrès syndicaux. Mais ces femmes sont souvent engagées également dans d'autres organisations où elles peuvent militer pour l'obtention du droit au suffrage universel. Pour beaucoup d'entre elles, la

période de l'occupation allemande est synonyme d'actions dans la Résistance, soit en lien avec le SNI clandestin, soit avec des réseaux ou des mouvements de résistance. C'est pourquoi l'obtention du vote des femmes est une réelle victoire pour elles.

Des femmes actives pour l'égalité citoyenne

Pour autant, on ne trouve que peu de traces de ce changement crucial dans la presse militante de l'éducation entre 1944 et 1945. Les organisations syndicales sont davantage préoccupées par les aspects corporatifs liés aux personnels, le retour des militants et militantes qui ont été déportés et les transformations du système éducatif destinées à créer un nouveau régime démocratique.

C'est donc dans la presse militante d'autres organisations qu'on peut trouver mention de ces débats. Ainsi, plusieurs femmes militantes au SNI sont également militantes au sein du parti socialiste SFIO : on peut penser à la femme de Joseph Rollo (évoqué dans un précédent article [\[2\]](#)) Renée qui est à la fois militante au SNI et engagée à la SFIO [\[3\]](#). Elle participe activement à la campagne pour les municipales et pour les autres élections des années 1945-1946 tout en devenant membre du comité national des femmes socialistes. D'autres femmes syndicalistes sont également actives dans cette période, que ce soit dans les rangs socialistes ou dans d'autres organisations. En effet, l'après-guerre est un moment où plusieurs nouvelles organisations féminines se mettent en place, plus particulièrement dans l'orbite du parti communiste. C'est également le cas dans les

associations issues des mouvements de résistance ou qui se préoccupent du retour des déporté.es.

Il est possible d'évoquer ici l'action d'une institutrice de Rennes **Louise Santucci**, née en 1891 : secrétaire départementale du SNI dans l'entre-deux-guerres, ce qui est rare dans cette période, elle joue également un rôle actif dans les rangs socialistes (elle est ainsi trésorière de la fédération de l'Ille-et-Vilaine pendant plusieurs années). Son parcours est toutefois méconnu : ainsi le *Maitron* mentionne son nom comme « trésorier » départemental de la SFIO dans une courte biographie suggérant qu'il s'agit d'un homme[4]. Sa notice biographique[5] rappelle cependant quelques grandes étapes de son engagement, mais il serait nécessaire de la compléter. Il est possible de le faire en particulier avec son dossier professionnel conservées aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine[6].

On trouve par exemple un article d'elle dans le journal de la SFIO du département d'Ille-et-Vilaine, « *L'Aurore socialiste* » du 5 mai 1945, juste après le déroulement du 1^{er} tour des élections municipales : « Bientôt, vous allez être appelées de nouveau dans les urnes et vous ferez, sans nul doute votre devoir, comme la première fois. Vous ferez mieux encore, vous entraînerez vos camarades hésitantes et vous stimulerez les indifférentes, celles qui n'ont pas cru utile de voter au premier tour. » Elle écrit régulièrement dans les colonnes de ce journal en 1944 et 1945 pour inciter les femmes à voter et à participer activement à la vie

politique et sociale. Après le second tour des élections municipales, on a environ 15 000 femmes qui deviennent conseillères municipales, certaines d'entre-elles deviennent également maires. Parmi ces nouvelles élues, on trouve beaucoup de femmes enseignantes.

Et l'égalité femme-homme au sein du syndicalisme de l'éducation ?

Si l'action en faveur de l'égalité a été un axe fort du syndicalisme de l'éducation depuis la naissance du SNI, après 1945, de façon assez paradoxale, cette organisation, toute comme la FEN naissante, a minoré ensuite ce sujet. Il faut le rappeler pour mieux comprendre également les évolutions du syndicalisme et de la société. Plus encore, la période de l'après-guerre entraîne une forte féminisation dans les rangs des personnels de l'éducation, en lien avec la démocratisation de l'école. Et pourtant, on voit qu'il y a de moins en moins de femmes dans les sections départementales et sur le plan national^[7]. Sans doute est-ce dû à l'engagement de ces femmes militantes syndicalistes dans d'autres structures associatives et politiques, mais on peut penser aussi que ce sujet fut moins une préoccupation au sein du SNI et de la FEN jusqu'aux années 1970.

Cela suffit à montrer que le long combat pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dépasse la question de l'octroi du droit de vote. C'est un préalable essentiel, mais aujourd'hui encore, le chemin est long pour concrétiser cette égalité nécessaire : comme l'écrit encore Louise Santucci « Vous ferez comprendre, aux unes et aux

autres, qu'elles n'ont pas le droit de se désintéresser du sort de leur pays ».

[1] Voir à ce sujet William Guéraiche, *Les femmes et la République : essai sur la répartition du pouvoir de 1943 à 1979*, éditions de l'Atelier, 1999. Voir aussi le livre de Joan W.Scott, *La Citoyenne paradoxale : les féministes françaises et les droits de l'homme*, Albin Michel, 1998.

[2] Voir « La disparition de Joseph Rollo il y a 80 ans » <https://centrehenriaigueperse.com/2025/04/16/la-disparition-de-joseph-rollo-il-y-a-80-ans/>

[3] Voir sa notice biographique <https://maitron.fr/rollo-renee-marie-louise-nee-coltat-renee/>

[4] Notice biographique « Santucci » <https://maitron.fr/santucci/>

[5] Voir sa notice <https://maitron.fr/santucci-louise/>

[6] Dossier professionnel de l'Inspection académique, Archives départementales de l'Ille-et-Vilaine.

[7] Voir à ce sujet Jacques Girault, *Instituteurs, professeurs: Une culture syndicale dans la société française, fin XIXe-XX siècle*, Publications de la Sorbonne, 1996.
